



Association  
des commerçants  
du Val-de-Travers

### Val'Action

Association des commerçants  
du Val-de-Travers  
2108 Couvet

## Message aux commerçants qui encaissent des Val'

Afin de simplifier le remboursement de vos Val', vous devez remplir le présent formulaire, le joindre à vos billets de 20 Val', pour ensuite déposer le tout dans deux endroits au Vallon: soit au [Kiosque de Couvet](#), soit à la boutique [l'Apparente Aise Sàrl, à Fleurier](#). Deux commerces qui, comme vous, ont des clients à servir, des normes Covid à respecter et des horaires. **TENEZ-EN COMPTE !** 😊

**Les Val' ne sont remboursés en liquide que jusqu'à hauteur de CHF 200.-**

N° IBAN + nom et localité du  
titulaire du compte

---

---

Institut bancaire

---

Nom du commerce :

---

NP / Lieu :

---

Téléphone du contact :

---

Nom et prénom du contact :

---

Nombre de 20 Val' joints :

---

Remarques :

Date et signature :

---